

## Service Commerce

### Coopérative de Développement Économique Atelier 1

**Rédacteur :** Bojan CIMBAL  
**Date de la réunion :** 02.07.2019

**Objet**  
Atelier : Une SCIC c'est quoi ? Son fonctionnement, sa gouvernance, ses objectifs.

**Lieu :** Salle Saintonge numéro 5

**Participants :** Michèle QUEVREMONT, Maroquinerie / Nicolas PARDO, Declic 17 / Patrick FEUILLET, ORPI / Frédéric DEVIN, Swisslife et membre PSE / Philippe SAINCAIZE, PSE / Karine BARTHELEMY, Boulangerie PASTEUR / Nejma MOUSLI, La Terre est Belle / Nathalie et Vincent LOIZEAU, Burger Palace / Cédric BIENVENU, Immo Concept et président de Saintes City Shop / Elisabeth BERNIARD, artisan, Atelier couture / Christophe BESSON LEAUD, SCIC Alliance Sens et Economie / Bojan CIMBAL, Ville de Saintes, Manager centre-ville.

#### I. Introduction Bojan CIMBAL

Concept d'atelier « carte sur table » : l'idée étant de faire parler les participants, sans retenue, pour faire ressortir les questions qui n'ont pas pu être posées le 16 mai 2019 lors de la présentation publique du projet de création de la Coopérative de Développement Economique, dans le cadre du Plan Action Cœur de Ville.

Rappel de la mission principale de la coopérative : **développer le centre-ville de Saintes et le rendre plus attractif pour les habitants, les investisseurs et ses visiteurs.**

Thématiques :

- Construire ensemble la ville intelligente.
- Sortir des outils et des projets **co-construits**, avec une valeur sociétale et économique, pour rechercher des financements dans le cadre du plan Action Cœur de Ville.
- Mutualiser les coûts, pour obtenir des outils qui nous sont aujourd'hui inaccessibles.
- Rayonner à une échelle plus importante qu'à l'échelle du centre-ville, par attirer de nouveaux visiteurs et habitants.
- Définir les usages nécessaires au développement du centre-ville.

Tout cela **sans oublier l'intérêt collectif** des partenaires de la coopérative avec en vue **un développement économique durable**, favorable au territoire **dans sa globalité.**

## II. Echanges avec Christophe BESSON LEAUD et les participants

Les principaux enseignements de cet échange sont les suivants :

**Un besoin de travailler en confiance avec la collectivité** : une prise de décision plus rapide au sein de la structure, avec des services de la Ville qui travailleront en relation avec la coopérative.

**Une satisfaction d'avoir une structure dans laquelle nous souhaitons instaurer un climat de confiance**, avec la présence autour de la table de la Ville de Saintes, pour travailler ensemble avec les acteurs du centre-ville, et se mettre au service du développement économique.

**Un besoin d'être écouté et entendu de la part des commerçants du centre-ville**. Ces derniers veulent avoir un réel poids décisionnel, avec un collègue au sein de la SCIC qui aura son mot à dire. Il en ressort que cette structure a l'avantage de mettre tout le monde autour de la table, pour prendre des décisions collégiales.

**L'envie d'investir de leur personne mais aussi de mutualiser des moyens pour accéder à des outils et services qui leur sont aujourd'hui inaccessibles** : nous notons une réelle envie de travailler ensemble sur les projets dans un esprit coopératif.

**La nécessité d'avoir des rencontres régulières une fois la coopérative créée**, pour sortir des projets très rapidement (voir le CR du deuxième atelier *sur le numérique au service du commerce de proximité*, et les premières actions concrètes et simples possibles qui vont en ce sens).

**La nécessité de présenter des statuts de la coopérative SCIC avant de les faire passer en conseil municipal pour création officielle de cette dernière.**

## III. CONCLUSION

En parlant projets, deux piliers ressortent clairement des débats :

- Le numérique au service du développement économique, en y incluant le patrimoine et l'attractivité touristique.
- Un travail sur les locaux vacants, avec la mise en place d'un Appel à Manifestation d'Intérêts sur les friches du centre-ville, et la mise en place d'une veille sur les locaux commerciaux du centre-ville.

Il en ressort aussi le besoin de bien identifier ce que la coopérative pourra et ne pourra pas faire. La coopérative pourra porter des projets de revitalisation de centre-ville, mais devra également être consultée pour des projets portés par la ville, dans un **cadre constructif et de confiance**.